

COMPTE-RENDU REUNION BUREAU KLAP'SONG DU 20 FEVRIER 2020

Présents : Bernard B, Nelly B, Isabelle I, Marie-France B, Chantal D, Alban K, Nicole G,
Patrick F, Marie-Christine F, Dominique T, Marie R

Excusés : Marie-Armelle C, Barbara D, Stéphane G

BILAN FINANCIER des spectacles de novembre et janvier :

	Dépenses	Recettes	Bénéfices
Novembre 2019	2857 €	3277 €	420 €
Janvier 2020	1530 €	3163 €	1633 €
Total bénéfices			2053 €

Subvention de la Communauté de Communes 2020 :

Suite à la demande déposée, notre demande n'a pas été retenue.

- 1^{er} argument : La subvention déjà accordée pour 2019 concernait les spectacles de novembre et janvier.

- 2^{ème} argument : La subvention qui aurait pu porter sur l'achat de nouveau matériel (son et lumières) n'a pu être honorée car elle n'a pas fait lieu d'un accord préalable auprès de la COM COM. L'achat aurait dû être fait seulement après cet accord et avec devis et factures à l'appui.

Spectacle de Bais :

Le contrat établi avec l'association « La Bestiole » stipule que les frais engagés :

- Location de la salle (500 €),

- SACEM (100 €)

- Rémunération du batteur (150 €)

soit **750 €** sont pris en charge par « La Bestiole ».

Une fois ces frais couverts, le solde des recettes à hauteur de 650 € reviendra à Klap'Song, le complément reviendra à « La Bestiole ».

Communication sur le spectacle :

Des affiches ont été fournies à l'Association LA BESTIOLE ;

De notre côté, sur Retiers, nous diffusons des nouveaux bandeaux.

Annonces sur Facebook et sur le Site KS

Inscription sur des sites web, spécifiques aux sorties et spectacles.

Vente prochains spectacles :

Une réflexion est engagée sur une nouvelle formule pour les Associations demandeuses.

- Prix de base égal aux frais engagés auquel viendrait s'ajouter un pourcentage (à définir avec les organisateurs) sur le nombre d'entrées réalisées.

Pièce jointe : PLANNING des répétitions FEVRIER – MARS 2020